



Project pilote : Des équipes mobiles de crise en santé mentale vont aider la police bruxelloise avec les personnes ayant des problèmes psychologiques

Philippe Close, les chefs de corps bruxellois et Frank Vandembroucke unissent leurs forces

À Bruxelles, des équipes mobiles de crise en santé mentale vont dans le cadre d'un projet pilote être considérablement renforcées pour aider et soulager les policiers lorsqu'ils doivent intervenir auprès de personnes présentant des problèmes psychologiques. Il y aura également un point de contact pour les policiers dans de telles situations. Des professionnels de la santé mentale assisteront alors les policiers et décideront - en fonction de leur expertise et de leur évaluation - quoi faire de la personne en question. Pour ce projet pilote, le ministre fédéral des Affaires sociales et de la Santé, Frank Vandembroucke, s'associe aux bourgmestres et chefs de corps des trois zones de police bruxelloises impliquées, dont le bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close, qui a pris l'initiative. "Malgré les structures difficiles de notre pays, c'est un nouvel exemple que la coopération aide tout le monde : aussi bien les policiers que les personnes souffrant de problèmes psychologiques dans une grande ville. Après tout, ils ne se soucient pas de savoir qui est responsable de quoi. Ils veulent simplement être aidés quand ils en ont besoin, que cela soit de jour comme de nuit", disent Close et Vandembroucke.

Un phénomène auquel de plus en plus d'inspecteurs de police sont confrontés ces dernières années est la situation très complexe des personnes souffrant de problèmes psychologiques (y compris de toxicomanie) et psychosociaux. En Belgique, on constate que ces interventions ont augmenté de 30% l'année dernière.

Dans la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles, il y a eu 1.607 appels pour des personnes atteintes d'un trouble psychique en 2022. Cela représente une augmentation de pas moins de 24% par rapport à 2020, de 42% (!) par rapport à 2015 et même de 50% par rapport à 2013. Cette augmentation est également clairement visible autour des différentes stations SNCB et STIB. En 2021, il y a eu 78.564 admissions pour problèmes psychologiques aux urgences des hôpitaux belges, dont 7.677 - soit près d'une admission sur 10 - dans les hôpitaux du CHU Saint-Pierre, du CHU Brugmann et des Cliniques Universitaires Saint-Luc.

Une approche locale et intégrée, dans laquelle les secteurs sociaux et médicaux travaillent en étroite collaboration avec la police, est en partie la clé pour (1) garantir la sécurité (2) assister et soulager les inspecteurs de police et (3) les personnes souffrant de problèmes psychologiques. Michel Goovaerts, Chef de corps de la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles : « Nous enfermons chaque année 10.000 personnes pour trouble à l'ordre public. Cela fait 30 par jour. Si quelqu'un commet des actes criminels, cela a du sens. Mais un grand nombre de ces personnes souffre de troubles psychologiques, mais n'ont rien fait de punissable. Ces personnes n'ont pas leur place dans une cellule. »



Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, a donc pris l'initiative de rencontrer le Ministre fédéral des Affaires sociales et de la Santé, Frank Vandenbroucke, et de voir comment ensemble ils pourraient mieux aider, soutenir et soulager la police dans ces situations souvent complexes.

En résulte un projet pilote - en collaboration avec divers hôpitaux bruxellois - qui va débiter le 15 décembre 2023 et auquel Vandenbroucke alloue des équipes mobiles de crise en santé mentale à Bruxelles. Vandenbroucke renforcera non seulement les équipes mobiles de crise, mais apportera également une assistance concrète à la police sur le terrain grâce à un point de contact téléphonique pour les agents.

Par exemple, si lors d'une intervention ils découvrent qu'ils ont affaire à une personne ayant des problèmes psychologiques, les policiers pourront contacter directement ce point de contact téléphonique, 24h/24 et 7j/7. Les professionnels des équipes mobiles de crise assisteront ensuite les inspecteurs par téléphone dans un premier temps.

C'est grâce à l'expertise des professionnels de la santé mentale que les agents et les policiers sauront alors quoi faire. Il leur sera conseillé d'emmener la personne en question dans l'établissement de santé approprié - par exemple un hôpital - pour évaluer plus en détail ce dont elle a exactement besoin et élaborer un plan de traitement. Ou alors, et c'est une première en Belgique et à Bruxelles, la cellule mobile de crise se déploiera elle-même pour assister les inspecteurs de police sur place et procéder à une première évaluation (également sur place).

Dès le 15 décembre 2023 le point de contact et l'équipe mobile de crise va être joignable dans une première phase de 9h à 15h (pendant la semaine). A partir du 15 janvier 2024, celui-ci sera encore élargi de 9h à 20h (en semaine) pour être pleinement opérationnel dans une dernière phase, à partir du 15 mars 2024, avec une permanence du point de contact 7j/7 et 24h/24 et une intervention de l'équipe mobile de crise de 9h à 22h en semaine et de 12h à 20h les week-ends et jours fériés. Le départ de l'équipe mobile de crise sur les lieux de l'intervention est programmé dans les 30 minutes suivant le contact téléphonique. Le fonctionnement du point de contact et de l'équipe mobile de crise est évalué mensuellement et adapté aux besoins et aux possibilités des services de police concernés et des acteurs de la santé mentale.

Dans une première phase, le projet pilote s'applique à trois zones de police à Bruxelles : la zone Bruxelles Capitale Ixelles, la zone Nord et la zone Sud. Les hôpitaux et services impliqués dans ce projet pilote sont le CHU Brugmann, le CHU Saint-Pierre et les Cliniques universitaires Saint-Luc.

Le Bourgmestre Philippe Close investira 150.000 euros dans la formation nécessaire des inspecteurs de police de première ligne.

Le Chef de corps de la zone Bruxelles Capitale Ixelles, Michel Goovaerts : « *Lorsque nous sommes confrontés à des personnes sans abri, nous pouvons faire appel à l'organisation Samusocial ; pour les victimes de violences sexuelles, nous avons le Centre de Soins de l'Hôpital Saint-Pierre ; et pour les personnes avec problèmes de drogue, nous collaborons avec l'ASBL Transit. Mais nous n'avons pas*



vraiment de partenaire sur lequel nous appuyer pour les personnes ayant des problèmes psychologiques. Le fait que nos inspecteurs de police puissent désormais faire appel à des experts est un pas en avant que je ne peux que saluer. »

Frank Vandenbroucke, Ministre fédéral des Affaires Sociales et de la Santé : *« Ce n'est qu'en travaillant ensemble et en réunissant les pièces nécessaires du puzzle que l'on peut relever de tels défis dans une grande ville. La police ne veut rien d'autre que protéger les gens, ou dans ce cas, aider au mieux les personnes ayant des problèmes psychologiques lorsqu'elles reçoivent un appel. Mais cela nécessite une expertise, une expertise pour laquelle les inspecteurs de police ne sont pas formés. Dans une grande ville, un problème psychologique est souvent aussi lié à un autre problème : une addiction par exemple, ou le fait d'être sans-abri. En renforçant désormais nos équipes mobiles de crise à Bruxelles et en collaborant avec plusieurs hôpitaux bruxellois, nous entourons les agents de l'expertise nécessaire dans ce projet pilote. »*

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles : *« Ceci est à nouveau l'exemple que la coopération aide tout le monde : aussi bien nos policiers que les personnes ayant des problèmes psychologiques dans une grande ville comme Bruxelles. Unir nos forces aujourd'hui est la preuve que la coopération porte ses fruits. Je suis donc extrêmement heureux que le ministre ait répondu à ma demande d'aider nos agents dans des situations aussi souvent complexes. Le fait que les quatre hôpitaux bruxellois concernés aient immédiatement coopéré montre également la nécessité de cette collaboration. »*

Charles Kornreich, Chef de service psychiatrie et psychologie médicale au CHU Brugmann : *« Nous espérons qu'avec le dispositif d'appui psycho-social urgent à la police, nous contribuerons à faire diminuer la pression sur les hospitalisations sous contrainte en agissant en amont de celles-ci. Le rôle d'une permanence téléphonique et des équipes mobiles d'intervention urgente devraient permettre de réorienter au mieux les patients dans le réseau de soin en évitant des escalades et des situations où l'hospitalisation sous contrainte devient la seule option. Le nouveau dispositif s'appuiera sur l'ensemble du réseau de soin en santé mentale à Bruxelles pour s'assurer des meilleures prises en charge possibles des patients. »*

Gérald De Schietere, Responsable des équipes mobiles de crise des Cliniques Universitaires Saint-Luc : *« A l'instar d'autres grandes villes européennes, et comme cela est recommandé par différents rapports, il est important d'améliorer la collaboration entre les services d'urgences psychiatriques et la police. Cela doit permettre de renforcer le soutien aux personnes en détresse, d'améliorer l'aide aux personnes souffrant de problématiques psychiatriques et de veiller aux droits fondamentaux de toutes et tous. »*

Contacts presse :

Carole Poncin, porte-parole de Philippe Close, carole.poncin@brucity.be, 0488 04 38 24

Arne Brinckman, porte-parole de Frank Vandenbroucke, arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be, 0476 28 83 13